

Avis présenté par le Réseau FADOQ

Postes Canada, un pas de plus vers la perte d'autonomie des aînés

Présenté dans le cadre de la consultation publique sur les impacts sur la population montréalaise de la décision de Postes Canada d'éliminer la livraison du courrier à domicile en milieu urbain

© Réseau FADOQ 2015

Responsables : Maurice Dupont, président et Danis Prud'homme, directeur général

Rédaction : Caroline Bouchard, attachée politique – dossiers socio-économiques

Révision et correction : Brigitte Roussy – conseillère en communications et médias

PARCE QUE Postes Canada a résolu, sans consultation adéquate, d'éliminer la livraison à domicile, notamment à Montréal;

- ✓ La livraison du courrier à domicile est un service de proximité que nous considérons comme essentiel. Les Canadiens se sont dotés d'un service de livraison du courrier qui est retiré sans égard aux besoins de la population.

PARCE QUE le Réseau FADOQ considère que la livraison du courrier à domicile est un service essentiel qui doit faire l'objet d'une longue réflexion advenant sa réforme;

- ✓ Nous considérons que Postes Canada n'a pas agi avec diligence malgré ses obligations de société d'État. Une consultation nationale, adéquate, permettant aux acteurs formant la société de s'exprimer de manière exhaustive sur leurs besoins aurait dû avoir lieu. Il est déplorable que cela n'ait pas été fait.

PARCE QUE nous défendons ardemment le droit des aînés de rester autonomes à domicile, et ce, aussi longtemps que possible;

- ✓ Le Réseau FADOQ soutient depuis plusieurs années qu'il est fondamental pour les citoyens aînés ainsi que pour l'État, de favoriser un maintien à domicile et un prolongement de l'autonomie individuelle par le renforcement des services de proximité.

PARCE QUE plusieurs services de proximité ont été coupés, les aînés se voient de plus en plus isolés;

- ✓ Plusieurs services de proximité ont été modifiés, tronqués ou retirés au Québec, notamment dans la région métropolitaine; plusieurs guichets bancaires ont été fermés, plusieurs services de communication par courrier sont devenus payants ou inexistants, l'offre de transport adapté est souvent réduite, l'accès aux médecins de famille et aux services sociaux est difficile, les services à domicile sont rares et sous-financés, etc. À cette liste non exhaustive, s'ajoute maintenant l'arrêt du service de courrier à domicile.

PARCE QUE le Réseau FADOQ déplore que les aînés et les personnes qui vivent avec une limitation fonctionnelle doivent faire face à un imposant processus non confidentiel, pour maintenir le service de livraison;

- ✓ Dans le contexte actuel de difficulté d'accès aux médecins de famille, l'exigence du billet médical constitue un frein pour ceux qui doivent fournir la preuve de leur condition médicale. Par ailleurs, aucun processus d'analyse et de traitement confidentiel n'a été envisagé par Postes Canada à cet égard. Le Réseau FADOQ rejette donc cette proposition d'accommodement.

PARCE QUE les aînés, très sensibles aux conditions météorologiques et environnementales à risque, seront pénalisés par l'élimination du courrier à domicile;

- ✓ Les autorités publiques et sanitaires émettent de plus en plus fréquemment des alertes météorologiques invitant les aînés vulnérables à ne pas quitter leur domicile afin de prévenir les conséquences de la chaleur, du froid ou de la qualité de l'air. Les aînés sont particulièrement à risque de chutes qui comportent de graves conséquences. Ainsi, ils se trouveront pénalisés, avec la fin de la livraison à domicile, et ne pourront s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités.

PARCE QUE les aînés du Québec auront donc besoin de plus de soutien, la décision de Postes Canada mettra une pression supplémentaire sur les proches aidants et bénévoles qui devront fort probablement aller chercher le courrier des aînés;

- ✓ Une étude de Léger Marketing, commandée par L'appui aux proches aidants d'aînés révèle qu'au Québec, 370 000 personnes offrent bénévolement « des soins et du soutien durant 5 heures et plus à une personne aînée au Québec. » Il est clair que les aînés qui devront aller chercher leur courrier sont relativement autonomes. Cependant, il est envisageable que ces gens bénéficient de 1 à 4 heures d'aide de la part de leurs proches et que ces derniers devront ajouter la collecte et livraison du courrier à leur tâche.

PARCE QUE Postes Canada souhaite encourager les Canadiens à utiliser les services en ligne, les aînés sont pénalisés par leur plus faible taux de branchement et de littéracie numérique;

- ✓ Selon l'Institut de statistiques du Québec, près 32 % des aînés de 65 ans et plus utilisent Internet. 44,5 % de ce même groupe d'âge l'utilisent pour des paiements de factures ou des transactions bancaires. Bien que les aînés tendent de plus en plus à utiliser Internet, les chiffres sont éloquentes. Plus de la moitié d'entre eux n'utilisent pas les services en ligne des différentes institutions s'appuyant ainsi sur le courrier.

PARCE QUE de par l'arrêt du service, Postes Canada encourage la privatisation de la livraison à domicile sans consultation adéquate des Canadiens;

- ✓ Selon plusieurs journalistes, des documents émis par le gouvernement du Canada indiquent que les volontés gouvernementales tendent vers la privatisation. Postes Canada est pourtant un service public essentiel dont se sont dotés les Canadiens. Il n'est pas acceptable pour le Réseau FADOQ qu'une consultation d'envergure à cet effet n'ait pas eu

lieu afin de permettre à la population de s'exprimer adéquatement quant à l'avenir de Postes Canada.

PARCE QUE plusieurs indices indiquent qu'une offre de service de livraison à domicile sera proposée par l'entreprise privée. Les aînés dont la situation économique est précaire ne pourront y avoir accès. Deux poids, deux mesures?

Selon le Canal Argent, « *les clients devront payer le prix. Pour un an de service, il faut déboursier 210 \$ pour une livraison une fois par semaine, 265 \$ pour deux fois semaine. Le coût diminue lorsqu'on prend un abonnement sur une plus longue durée.* » À ce titre, plusieurs études démontrent que les citoyens de 65 ans et plus s'appauvrissent d'année en année. Ainsi, il est possible de conclure que deux classes de citoyens aînés seront créées, soit ceux qui peuvent se permettre la livraison à domicile et ceux qui ne le peuvent pas.

PARCE QUE l'installation des boîtes postales nécessitera l'utilisation de fonds pour les travaux publics augmentant ainsi potentiellement le fardeau fiscal des contribuables, dont celui des aînés;

- ✓ Comme la charge d'installation des zones de boîtes postales incombera aux municipalités, il est à craindre qu'une partie de la facture soit transférée aux citoyens, notamment aux aînés qui eux, sont de moins en moins nantis.

PARCE QU'il est possible que les zones délimitées pour l'installation des boîtes postales représentent un risque pour la sécurité des piétons, automobilistes et cyclistes ;

- ✓ Il est à prévoir qu'en milieu urbain, les zones où les boîtes postales seront installées contribuent à augmenter la circulation automobile perturbant la cohabitation entre les usagers piétons, cyclistes et automobilistes. Par ailleurs, au-delà de l'aménagement d'un espace à boîtes postales, nous sommes préoccupés par l'aspect sécurité; éclairage adéquat, système de surveillance, etc.

PARCE QUE plusieurs facteurs d'expérience seront poussés à la retraite ou mis à pied;

- ✓ Le Réseau FADOQ constate que dès 50 ans, il est plus difficile de réintégrer le marché du travail. Postes Canada semble dire que les suppressions de postes des facteurs se feront par attrition. Nous espérons par contre qu'aucun des employés de la société d'État ne sera « poussé » à la retraite. Les travailleurs d'expérience ont de réels défis à surmonter après une mise à pied. Il est important de prévoir les impacts de ces mises à la retraite.

NOUS le Réseau FADOQ **DEMANDONS** à la commission publique de la ville de Montréal d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin qu'il exige un moratoire à la Société Canadienne des Postes sur son plan de sabrer dans les services à la population tant que les municipalités, la société civile et la population n'auront pas eu l'occasion d'être consultés;

NOUS le Réseau FADOQ **DEMANDONS** à la commission publique de la ville de Montréal d'intervenir auprès du gouvernement fédéral et provincial afin de faire pression sur la Société Canadienne des Postes afin qu'elle fasse la démonstration d'alternatives à l'arrêt des services de livraison du courrier à domicile;

NOUS le Réseau FADOQ **DEMANDONS** finalement à ce que la commission publique de la ville de Montréal intervienne auprès de la Société Canadienne des Postes afin de proposer une nouvelle forme d'accommodement pour les aînés qui souhaitent continuer d'obtenir le service de livraison à domicile.